



# Grain d'SEL

VOLUME 47, NUMÉRO 4

2019-12-02

**DANS CE  
NUMÉRO :**

## Épreuve obligatoire de mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire

**Épreuve  
obligatoire de  
mathématique de  
6<sup>e</sup> année**

1 Des modifications à l'épreuve obligatoire de mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire seront apportées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

**Rappel : Session  
retraite**

2 • La réduction du nombre de situations d'application : l'épreuve en comportera quatre plutôt que six;

**Dépassement des  
maxima**

2 • Le changement à l'horaire de la session d'examen, qui se déroulera sur quatre jours plutôt que cinq, soit du 16 au 21 janvier et du 8 au 11 juin;

**Colloque FSE-  
CSQ**

2 • L'octroi de plus de temps aux élèves pour la réalisation de chacune des tâches;

**Démarche en  
prévision de la  
retraite**

2 • Des précisions apportées aux outils de correction.

**Comité de la  
condition des  
femmes du SEL**

2 Dans une lettre envoyée le 18 novembre aux directions des commissions scolaires, le ministère annonce aussi que différents travaux seront menés en cours d'année afin d'étudier plus à fond cette épreuve pour y apporter des ajustements plus importants en vue de l'année 2021. Des consultations et des mises à l'essai seront effectuées dans le milieu scolaire au cours des prochains mois, ce qui permettra au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de recueillir des données qui, nous l'espérons, contribueront à réajuster le tir concernant les nombreuses problématiques soulevées depuis des années par la FSE. Il est aussi prévu que les informations sur l'épreuve de mathématique seront diffusées sur le site du Ministère au cours de novembre.

**Concours La  
Personnelle**

3

Ces premiers ajustements constituent un pas dans la bonne direction vers l'aboutissement de revendications portées depuis plusieurs années par la FSE dans ce dossier. Les blitz du printemps dernier et de cet automne semblent porter leurs fruits. Il faudra cependant poursuivre le travail afin d'obtenir notamment la bonification du temps de libération pour effectuer l'administration et la correction des examens ministériels en 6<sup>e</sup> année et, à plus long terme, l'ensemble des correctifs qu'elle réclame en portant la voix des enseignantes et enseignants.

**KARINE RONDEAU**

Responsable de  
l'information

Alexandra Mailloux, secrétaire

Source FSE

## **Rappel : Session préparatoire à la retraite**

Pour les enseignantes et enseignants qui auront au moins 52 ans au 21 février 2020 et qui sont à quelques années (2-3 ans) de leur retraite, il est encore temps de s'inscrire à la session préparatoire à la retraite organisée par le SEL les 21 et 22 février prochain.

Pour vous inscrire, retournez le formulaire d'inscription et une copie de votre état de participation au RREGOP à Nathalie par courriel au [ngervais@selcsq.net](mailto:ngervais@selcsq.net) ou par fax au 450-753-3717. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec elle au 450-753-4226 poste 221

## **Dépassement des maxima**

La convention collective prévoit que vous devriez recevoir sous peu (probablement en décembre) le premier versement découlant du dépassement des maxima de vos groupes. Vous trouverez en pièces jointes à ce courriel les facteurs de pondération des élèves HDAA ainsi qu'un document vous permettant de vérifier si vous avez reçu la bonne compensation monétaire. Ne tardez pas à faire la vérification puisque nous avons 40 jours pour contester par grief la décision de l'employeur.

## **Colloque FSE-CSQ : Maîtres de notre profession**

Les 9 et 10 mai 2019 avait lieu le colloque auquel une quinzaine d'enseignantes et d'enseignants du SEL ont participé. Ce colloque faisait suite à la vaste consultation au cours de laquelle la FSE-CSQ vous a demandé de vous prononcer sur quatre enjeux pédagogiques : le choix des approches et des méthodes pédagogiques, l'évaluation des apprentissages, la valorisation de la profession et la formation continue. Vous recevrez par courrier interne les faits saillants du colloque et de la consultation.

## **Démarche en prévision de la retraite**

Retraite Québec a changé la procédure à suivre pour demander votre rente de retraite. Vous devez maintenant contacter Janie St-Georges ([JANIE.ST-GEORGES007@cssamares.qc.ca](mailto:JANIE.ST-GEORGES007@cssamares.qc.ca)) au service des ressources humaines de la commission scolaire pour lui indiquer le moment de votre départ avant d'envoyer le formulaire 079 à Retraite Québec. Si vous avez besoin d'être accompagné dans votre démarche, vous pouvez contacter Karine Rondeau au 450-753-4226 poste 228 ou [krondeau@selcsq.net](mailto:krondeau@selcsq.net)

## **Comité de la condition des femmes du SEL**

Saviez-vous qu'il existe un comité de la condition des femmes au Syndicat de l'enseignement du Lanaudière?

Le comité a préparé une courte capsule de présentation. Nous vous invitons à la visualiser en utilisant le lien suivant : [capsule comité de la condition des femmes](#)

## Concours La Personnelle : En tout confort

Le premier gagnant du concours est un de nos membres!

### Gagner 5000 \$ pour aménager un coin douillet, ça vous dit?

La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise choisi par la CSQ, vous donne la chance de remporter l'un des trois (3) prix d'une valeur de 5 000 \$ grâce au concours « En tout confort ».

Transformer votre sous-sol en un cinéma maison, installer un foyer au gaz, aménager votre terrasse en une oasis de paix... libre à vous d'utiliser votre prix selon votre bon plaisir, pour rendre votre quotidien plus confortable.

Les tirages auront lieu :

- ◆ Le 9 octobre 2019
- ◆ Le 6 novembre 2019
- ◆ Le 8 janvier 2020

Pour participer, vous n'avez qu'à demander une soumission d'assurance auto, habitation ou entreprise.

Vous êtes déjà client de La Personnelle? Vous êtes automatiquement inscrit aux tirages!

**Obtenez une soumission pour participer**

**1 888 476-8737**

[lapersonnelle.com/concours](http://lapersonnelle.com/concours)



laPersonnelle

Concours *En tout confort*

3 chances de gagner  
**5 000 \$**

Participer